

Bilan de la mise en œuvre du Programme de Marrakech (2018-2020) et perspectives futures

Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD



Table des matières

Lis	te d'acronymes	03
1.	Introduction	05
	1.1 Contexte	05
	1.2 Objectifs du rapport de bilan	07
2.	Bilan de la mise en œuvre du Programme de Marrakech 2018-2020	08
	2.1 Des activités variées sur les cinq domaines du Plan d'Action	08
	2.2 Le suivi et la mise en œuvre du Plan d'Action Conjoint	00
	de La Valette (PACV)	15
	2.3 Réunions du Comité de pilotage	16
	2.4 Des méthodes de travail plus opérationnelles	17
3.	Dix recommandations pour le Dialogue	21
	Synthèse des recommandations	32
4.	Conclusion	35
Do	cuments de référence	37

Liste d'acronymes

CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
COVID-19	Maladie à Coronavirus de 2019
EAU	Émirats arabes unis
FMMD	Forum Mondial sur la Migration et le Développement
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
ICMPD	Centre international pour le développement des politiques migratoires
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MIDWA	Migration Dialogue for West Africa (Dialogue sur les migrations pour l'Afrique de l'Ouest)
MMC	Centre des Migrations Mixtes (Mixed Migration Center)
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONUDC	Office des Nations-Unies contre les Drogues et le Crime
PA	Plan d'action de Marrakech
PACV	Plan d'Action Conjoint de La Valette
PCR	Processus consultatifs régionaux
PFN	Point Focal National
PR	Processus de Rabat
SOM	Réunion des fonctionnaires de haut niveau



Introduction

1.1 | Contexte

Le Processus de Rabat (PR) est un **dialogue migratoire intergouvernemental** fondé en 2006 qui regroupe les pays situés le long de la route migratoire qui relie l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et l'Europe.

Principal objectif

créer un cadre de consultation et de coopération au sein duquel des initiatives concrètes reflétant la volonté politique exprimée par les pays partenaires peuvent être mises en œuvre.

Jalons clés

5 conférences ministérielles¹ depuis sa création avec adoption de Déclarations ministérielles et de Programmes de coopération pluriannuels ont défini l'orientation stratégique du Processus de Rabat.

Aujourd'hui, le PR s'appuie sur le **Programme de Marrakech 2018-2020** qui comprend une Déclaration politique et un Plan d'action (PA) opérationnel, axé sur 5 domaines prioritaires, 10 objectifs et 23 actions. En outre, six priorités transversales ont été intégrées dans la Déclaration ministérielle en vue de « mettre en œuvre de manière effective et équilibrée le Plan d'action ».

Le PA s'aligne sur les 5 domaines prioritaires du Plan d'Action Conjoint de la Valette (PACV) afin de favoriser la cohérence et la complémentarité avec les résultats du Sommet de La Valette sur la migration de 2015. La Déclaration politique de Marrakech réitère également le mandat du Processus de Rabat consistant à suivre les progrès en matière de mise en œuvre du PACV, conjointement avec le Processus de Khartoum.

La SOM de Ouagadougou de février 2019 (Présidence du Burkina Faso) a marqué le **lance-ment de la mise en œuvre du Programme de Marrakech**.

¹ Rabat 2006; Paris 2008; Dakar 2011; Rome 2014; Marrakech 2018

Avantages des migrations en termes 1. Maximiser l'impact 2. Comprendre les de développement/ positif de la migration causes profondes de la Cause profondes de la migration irrégulière et du réqulière sur le migration irrégulière et du développement déplacement force phénomène des personnes (+3 actions) (+2 actions) déplacées +6 priorités transversales: 3. Promouvoir la migration 4. Encourager la régulier et la mobilité, en facilitation des procédures Migration légale et (1) Une approche particulier des jeune et de délivrance de visas fondée sur les droits (+2 actions) des femmes de l'homme: (+3 actions) (2) Les questions de genre et de protection des migrants en situation de 5. Renforcer la protection des 6. Promouvoir l'intégration vulnérabilité: refugies et les personnes des refugies et des personnes Protection et Asile déplacées de force déplacées de force dans les (3) La lutte contre la (+2 actions) communautés d'accueil xénophobie, le racisme (+2 actions) et les discriminations; (4) Une approche régionale; 7. Renforcer les capacités 8. Améliorer la protection (5) Une approche en matière de gestion des des personnes victimes des Migration irrégulière, trafic inclusive et frontières et de lutte contre le trafiguants et de la traite de migrants et traite des multipartite; trafic de migrants et la traite des êtres humains (THB) être humains (THB) des êtres humains (THB) (+ 2 actions) (6) Collecte, analyse et (+3 actions) partage de données. 9. Renforcer les capacités 10. Encourager le retour en matière de processus en toute sécurité et la Retour, réadmission d'identification et de réintégration durable des et réintégration délivrance de documents migrants (+2 actions) de vovage (+2 actions)

Point fort de cette rencontre politique : un engagement opérationnel des partenaires avec la mise en place de deux outils facilitant l'opérationnalisation du dialogue :

- 1. Un mécanisme d'engagement Objectif : permettre aux partenaires de soutenir, sur une base volontaire. la mise en œuvre d'actions concrètes du Plan d'action de Marrakech.
- 2. Un système de « pays référents » Objectif : garantir un meilleur suivi de la mise en œuvre de chaque domaine du Plan d'action de Marrakech.

Cet objectif d'opérationnalisation est resté une priorité constante au cours de la **Présidence française** qui a privilégié des activités de nature opérationnelle, tant par le public visé (praticiens, experts) que par l'objectif poursuivi (élaboration de guides de bonnes pratiques et de recommandations concrètes). Le programme de la Présidence a toutefois été sérieusement impacté par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de COVID-19, conduisant à reporter plusieurs activités (se référer à la liste des activités reportées en page 9)

1.2 | Objectifs du rapport de bilan

- 1. Dresser le bilan de la mise en œuvre du Programme de Marrakech depuis mai 2018.
- 2. Élaborer des pistes de réflexion et des recommandations à moyen et long terme visant à encourager une réflexion sur l'avenir du Dialogue qui tienne compte des exigences d'un environnement en constante évolution dans la gestion de la migration.

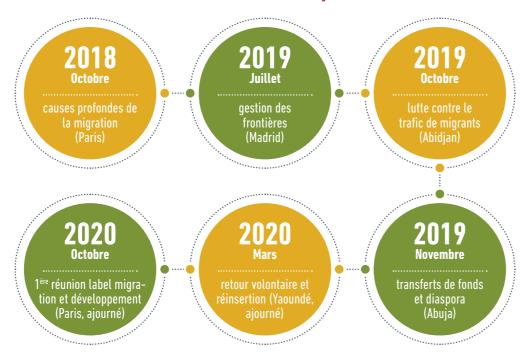
2

Bilan de la mise en œuvre du Programme de Marrakech 2018-2020

2.1 | Des activités variées sur les cinq domaines du Plan d'Action

Au cours de la période de référence, la mise en œuvre du PA s'est principalement concentrée sur le domaine 1 (actions 1, 2, 3, 4 et 5) et le domaine 4 (actions 15, 16 et 17) en fonction des besoins et des intérêts exprimés par les pays partenaires.

Réunions thématiques



Réunions du comité de pilotage



Réunions du SOM



Autres événements

2019 Octobre

1^{er} exercice pilote sur l'analyse des migrations mixtes (Abidjan)

Domaine 1

Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées

Réunion thématique sur les causes profondes de la migration irrégulière, 23-24 octobre 2018 à Paris : action 4 et 5 du PA

Organisée par la France et le Sénégal.

Objectif

Parvenir à une compréhension et à des réponses communes du concept de « causes profondes de la migration » dans la région du Processus de Rabat, afin de faciliter l'élaboration de politiques adaptées et capables de répondre aux facteurs structurels identifiés.

Résultats

- 1. Une étude sur les causes profondes de l'émigration internationale réalisée à partir d'entretiens de terrain au Sénégal et en Italie, menée par une chercheuse renommée spécialisée sur les migrations en Afrique de l'Ouest (IRD Institut de Recherche pour le Développement) (voir encadré 7).
- 2. **36 recommandations techniques** portant sur l'optimisation du capital humain, la lutte contre l'exclusion sociale, le renforcement du secteur agricole, la création de politiques urbaines durables et la contribution à un récit équilibré sur les causes profondes et la migration.

Participants

- Nombre de délégations : 41 délégations issues des pays et organisations partenaires du Dialogue, ont participé à la réunion.
- Profils : Décideurs politiques, chercheurs, organisations internationales et représentants de la société civile.

Réactions des participants²

Globalement positives, soulignant le souhait de s'engager davantage avec les autorités locales sur les questions liées à l'urbanisation et à la migration.

2 D'après les formulaires d'évaluation complétés par les participants à l'issue de la réunion.

Atelier technique sur les transferts de fonds des diasporas et le développement durable, 5- 6 novembre 2019 à Abuja : actions 2 et 3 du PA

Organisé par le Nigéria et co-présidé par la France et la Belgique.

Objectif

Échanger des bonnes pratiques dans le domaine de la mobilisation des transferts de fonds en faveur de l'investissement productif dans les pays d'origine et améliorer la compréhension technique des instruments et initiatives en la matière.

Résultats

Un recueil listant **une douzaine d'initiatives** qui mettent à profit les transferts de fonds des diasporas pour le développement et proposant des recommandations à l'égard des gouvernements d'une part et à l'égard d'autres acteurs tels que les membres des diasporas, les experts et les institutions financières.

Participants

- Nombre de délégations : 24 délégations issues des pays et organisations partenaires du Dialogue, ont participé à l'atelier.
- Profils : Premier atelier technique du PR, il a réuni une vingtaine d'experts ainsi que des partenaires des administrations nationales.

Réactions des participants³

Très positives. Les participants ont indiqué qu'ils « pourraient se servir des connaissances acquises lors de l'atelier dans le cadre de leurs fonctions » et que « l'atelier leur avait fourni l'opportunité d'élargir leurs réseaux, de créer des synergies et de développer leurs affaires (secteur privé). »

³ D'après les formulaires d'évaluation complétés par les partenaires à l'issue de la réunion.

Recueil de bonnes pratiques sur les stratégies d'engagement des diasporas



En accord avec l'action 1 du Plan d'action de Marrakech, un recueil de bonnes pratiques sur les stratégies d'engagement des diasporas a été élaboré afin de répondre à la priorité commune des partenaires du Dialogue de mieux connaitre, comprendre et associer leurs diasporas et de renforcer le potentiel économique, social et culturel de ces dernières pour le développement. Ce document fournit aux pays partenaires un outil de connaissance et un guide pour les administrations nationales des pays partenaires du Processus de Rabat pour comparer et analyser les initiatives et stratégies d'engagement des diasporas mises en œuvre dans les différentes régions du Dialogue, en vue de faciliter la transférabilité des stratégies les plus innovantes entre les pays du Processus de Rabat.

Domaine 4

Prévenir la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains et lutter contre ces phénomènes

Réunion thématique sur la coopération entre pays d'origine, de transit et de destination dans le domaine de la gestion des frontières, 1er et 2 juillet 2019 à Madrid : action 15 du PA

Organisée par l'Espagne et co-présidée par le Maroc.

Objectif

Partager des bonnes pratiques et des expériences en matière de coopération bilatérale et régionale dans les domaines de la lutte contre l'immigration irrégulière et, plus généralement, de la gestion des frontières.

Résultats

Un document intitulé « **Quelques bonnes pratiques dans la mise en œuvre de projets de gestion des frontières** » : d'un format inédit, ce document propose des recommandations concrètes sur la formulation et la mise en œuvre de projets et des bonnes pratiques relatives à la gestion des frontières : voir encadré 3.

Participants

- Nombre de délégations : 33 délégations issues des pays et organisations partenaires du Dialogue, ont participé à la réunion. Le Liban, pays non-partenaire, a également participé sur invitation du Dialogue.
- Profils : Experts techniques, issus entre autres des gardes-frontières, de la police, des douanes ou des forces armées de pays africains et européens.

Réactions des participants⁴

Impact très positif. Grâce aux connaissances acquises, les partenaires ont estimé qu'ils seraient en mesure « d'élaborer des projets et d'améliorer leur Plan d'action sur la gestion des frontières, d'améliorer l'interopérabilité dans la gestion des frontières et d'améliorer le partage d'informations entre les services de sécurité nationale et les pays voisins. »

Atelier technique sur la lutte contre le trafic de migrants, 24 octobre 2019 à Abidjan : actions 15, 16 et 17 du PA

Organisé par la Côte d'Ivoire, à l'initiative de la présidence française du Processus de Rabat.

Objectif

Échanger des expériences et formaliser des recommandations à partir des bonnes pratiques mises en œuvre par les 18 États signataires de la Déclaration de Niamey, dont la réunion de suivi annuelle organisée par l'ONUDC avait lieu les deux jours précédents.

Résultats

- Adoption de conclusions reprenant les idées maîtresses de la Déclaration de Niamey, à savoir la nécessaire mise en place de cadres législatifs appropriés et d'un cadre institutionnel spécifique, l'optimisation d'outils de coopération judiciaire au niveau national/régional et le développement de mécanismes opérationnels de coopération régionale.
- Les pays du Processus de Rabat non-membres de l'Initiative de Niamey ont pu prendre connaissance des actions qui sont conduites par ces pays en matière de lutte contre le trafic de migrants et de pouvoir s'en inspirer.

4 D'après les formulaires d'évaluation complétés par les partenaires à l'issue de la réunion.

La mise en œuvre du PA en quelques mots

Il ressort des quatre événements (deux réunions thématiques et deux ateliers) qui se sont tenus entre mai 2018 et mai 2020 que les domaines 1 et 4 du Plan d'action de Marrakech ont été plus particulièrement mis en œuvre.

Dans le cadre du domaine 1, les thématiques choisies reflètent l'importance que revêt le lien entre migration et développement ainsi que la thématique des causes profondes de la migration au sein du Dialogue, comme cela est rappelé dans la Déclaration politique et le Plan d'action de Marrakech : « le renforcement des synergies entre migration et développement constitue un domaine prioritaire et une spécificité propre au Processus de Rabat. Les partenaires du Dialogue conviennent donc de poursuivre dans cette voie. »

Dans le cadre du domaine 4, les activités retenues ont mis l'accent sur la gestion des frontières d'une part et la lutte contre le trafic de migrants, et plus précisément le renforcement des outils nationaux de lutte, la coopération régionale et internationale et les campagnes de prévention, d'autre part.

Il convient de noter que plusieurs événements qui devaient se tenir sous la présidence française ont dû être reportés en raison du COVID-19: l'atelier sur le retour volontaire et la réinsertion (prévu à Yaoundé le 18 et 19 mars 2020), l'atelier technique sur le lien entre migration et développement labellisé Processus de Rabat (prévu le 21 avril 2020, reprogrammé le 19 octobre 2020, puis reporté au premier semestre 2021 à Paris), le Comité de Pilotage et Réunion des Fonctionnaires de Haut Niveau (prévus pour les 2 et 3 juin 2020 et reprogrammés à Paris les 20 et 21 octobre 2020) et la réunion thématique sur les villes, autorités locales et migrations (prévue début 2021), le premier atelier technique sur la construction de scénarios sur la migration, en partenariat avec le Centre pour les Migrations Mixtes (MMC), initialement prévu pour le dernier trimestre 2020.

Il est toutefois important de noter que des activités ont pu être mises en œuvre, en prenant en compte une analyse de la migration en temps de crise et en utilisant des techniques virtuelles de collecte de données ou d'échanges d'expertise. Il s'agit :

- Production de 2 cas d'études portant sur les villes de Bamako et de Tunis financées par le Ministère des Affaires étrangères français et produite par le MMC en coordination avec le Secrétariat (présentation des résultats lors du SOM de Paris).
- Webinaire le 16 septembre 2020 présentant les résultats de l'Evaluation des lacunes, besoins et pratiques transférables en matière de lutte contre la traite dans les Etats membres de la CEDEAO et en Mauritanie, produite par l'ICMPD dans le cadre du Processus de Rabat.
- Note sur la migration et la mobilité en temps de pandémie de COVID-19 dans la région du Processus de Rabat (publication prévue pour décembre 2020), produite en partenariat avec le MMC.

Par ailleurs, plusieurs outils de connaissance ont été développés, tels que des documents de recherche et des recommandations concrètes permettant aux partenaires du Dialogue de prendre des décisions basées sur des données probantes.

Participants

- Nombre de délégations : 27 délégations issues des pays et organisations partenaires du Dialogue, ont participé à l'atelier.
- Profils : Magistrats, juges, officiers de police et de gendarmerie et représentants d'administrations en charge de la lutte contre le trafic et la traite d'êtres humains.

2.2 Le suivi et la mise en œuvre du Plan d'Action Conjoint de La Valette (PACV)

Le Processus de Rabat et le Processus de Khartoum sont engagés dans la mise à jour⁵ du PACV, conformément aux conclusions conjointes de la réunion des fonctionnaires de haut niveau tenue à Addis Abeba en novembre 2018.

Afin de mener à bien ce travail de mise à jour du PACV, deux séries de consultations ont été organisées avec les partenaires du Processus de Rabat et deux comités de pilotage ont permis d'échanger sur le document provisoire de mise à jour du PACV.

Activités

13 mai 2019

Première série de consultations avec les Points focaux du Processus de Rabat pour examiner leurs contributions et recommandations sur les développements politiques et les actions prioritaires à refléter dans le texte actualisé du PACV.

16 septembre 2019

Deuxième série de consultations avec les Points focaux du Processus de Rabat invités à fournir des commentaires en raison du faible taux de réponse à la première série de consultations.

13 novembre 2019

Discussion au sujet de la mise à jour du Plan d'Action Conjoint de la Valette (PACV) dans le cadre de la réunion du CoPil du Processus de Rabat. Il a été convenu que le Secrétariat intégrerait tous les commentaires reçus dans un seul document et préparerait une proposition de texte révisé à présenter aux membres de la CoPil en février.

18 février 2020

Relecture et validation du document provisoire de mise à jour du PACV par les partenaires du Processus de Rabat.

⁵ Le terme de « mise à jour » a été agréé pour garantir que le texte reflète les développements récents et les réalités actuelles en matière de migration, tout en maintenant largement les principes et la structure initiale du PACV.

Outils de suivi

La Base de Données du PACV est utilisée dans le cadre de toutes les réunions du Dialogue, en amont et comme base des documents préparatoires.

L'outil permet également d'évaluer la façon dont les recommandations émises dans le cadre du Dialogue contribuent à guider les partenaires dans leur mise en œuvre des politiques, programmes et législations, et de savoir dans quelle mesure ces recommandations leur sont réellement utiles.

Depuis son lancement en 2016, l'outil a été régulièrement mis à jour et amélioré grâce à de nouvelles fonctionnalités afin de refléter les informations reçues de la part des partenaires du PACV et de faciliter l'accès aux données. Depuis 2020, un Outil de Visualisation de Données (OVD) mis à jour en temps réel, permet notamment aux partenaires du PACV de disposer de visualisations dynamiques de données agrégées. A ce jour, 32 partenaires du processus de collecte de données.

2.3 | Réunions du Comité de pilotage

Délibérations et/ou conclusions des réunions du CoPil:

25 juin 2018, Bruxelles (Belgique)

Discussion au sujet du processus de rédaction du rapport pour le SOM de la Valette.

25 juillet 2018, Bruxelles (Belgique)

Participation à la rédaction du rapport pour le SOM de la Valette.

24 septembre 2018, Paris (France)

Préparation du SOM de la Valette, impliquant notamment l'étude des commentaires reçus de la part des partenaires du Processus de Rabat sur le rapport d'analyse individuel – discussions, validation.

23 janvier 2019, Bruxelles (Belgique)

Revue de la question de la gouvernance du CoPil répondant à l'intérêt exprimé par le Niger et le Cameroun de devenir membres. Rappel de la responsabilité conjointe des deux dialogues régionaux dans le suivi de la mise en œuvre du PACV.

11 février 2019, Ouagadougou (Burkina-Faso)

Revue de la question de l'élargissement du CoPil et décision de garder un forum d'échanges restreint, composé des membres actuels, sans élargissement mais avec des possibilités d'association.

3 juin 2019, Bruxelles, (Belgique)

Passation de la présidence du Burkina-Faso à la France.

13 novembre 2019, Bruxelles, (Belgique)

Échanges sur les résultats de la consultation auprès des partenaires du Processus de Rabat dans le cadre de la mise à jour du Plan d'Action Conjoint de la Valette (PACV).

18 février 2020, Bruxelles, (Belgique)

Échanges sur la future présidence africaine du Processus de Rabat et relecture et validation du document provisoire de mise à jour du Plan d'action conjoint de la Valette (PACV).

Mars 2020 et juillet 2020

Comités de Pilotage ajournés pour cause de pandémie de COVID-19.

2.4 Des méthodes de travail plus opérationnelles

« Cibler des actions concrètes qui reflètent la valeur ajoutée spécifique du Processus de Rabat. Celle-ci réside principalement dans sa capacité à mettre en réseau les acteurs techniques et politiques concernés. » Déclaration politique de Marrakech.

I. Production de documents à visée opérationnelle

Objectif

Des compte-rendu de réunions plus opérationnels / des documents percutants et utiles pour la prise de décisions ou la formulation de projets et de programmes techniques (cartographies, guides, infographies).

II. Des profils de participants de plus en plus adaptés aux enjeux des réunions

Lors du SOM de février 2019 à Ouagadougou, les partenaires du Processus de Rabat « ont estimé qu'il était impératif que l'expertise technique alimente le dialogue politique et ont recommandé la participation d'experts thématiques et techniques ayant des profils pertinents lors des futures réunions ».

Au cours de la période 2015-2018 qui précède la période de référence de ce document, la part **d'experts** « **externes** » (tels que les organisations de la société civile, les représentants d'universités, les chercheurs, les organisations internationales, les organisations de la diaspora ou encore le secteur privé) participant aux réunions thématiques était assez limitée, comme l'atteste le graphique ci-dessous⁷.

⁶ Ce chiffre inclut les partenaires qui ont déjà soumis des données dans le cadre du cycle de collecte de données, ou ceux qui ont accepté de le faire (leurs données sont attendues)

⁷ Pourcentage calculé sur la base des 5 réunions thématiques organisées entre 2015 et 2018 : Porto, Bruxelles, Bamako, Cap Vert, Paris.

Trois exemples de documents opérationnels avec un impact très positif

Guide intitulé « Quelques bonnes pratiques dans la mise en œuvre de projets de gestion des frontières » - Réunion thématique sur la coopération entre pays d'origine, de transit et de destination dans le domaine de la gestion des frontières, juillet 2019, Madrid (Espagne)

Objectif

fournir des recommandations sur la formulation et la mise en œuvre de futurs projets dans le domaine de la gestion des frontières.

Réactions des participants

impact très positif. Grâce aux connaissances acquises, les partenaires ont estimé qu'ils seraient en mesure

« d'élaborer des projets et d'améliorer leur Plan d'action sur la gestion des frontières, d'améliorer l'interopérabilité dans la gestion des frontières et d'améliorer le partage d'informations entre les services de sécurité nationale et les pays voisins.»

Cartographie des initiatives dans le domaine de la contribution de la diaspora au développement durable - Atelier technique sur les transferts de fonds des diasporas et le développement durable, novembre 2019, Abuja (Nigéria)

Objectif

améliorer la compréhension technique des instruments et initiatives permettant à la diaspora de contribuer au développement dans la région du Processus de Rabat.

Réactions des participants

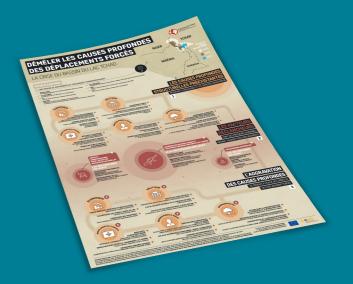
très positives. Les participants ont indiqué qu'ils

« pourraient se servir des connaissances acquises lors de l'atelier dans le cadre de leurs fonctions » et que « l'atelier leur avait fourni l'opportunité d'élargir leurs réseaux, de créer des synergies et de développer leurs affaires (secteur privé). » Infographie intitulée « démêler les causes profondes des déplacements forcés : la crise du bassin du lac Tchad » - Réunion thématique sur les causes profondes de la migration irrégulière, octobre 2019, Paris (France)

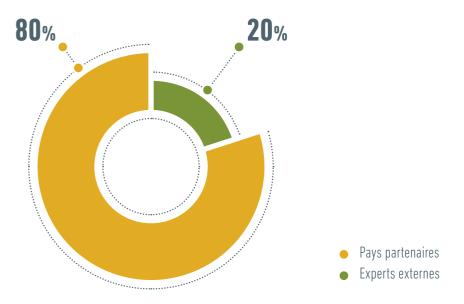
Objectif

servir d'outil complémentaire pour améliorer à l'ensemble des causes profondes (à la fois les facteurs structurels et les déclencheurs à court terme) de la migration irrégulière et des déplacements forcés.

La crise du bassin du lac Tchad a été choisie comme objet de cette infographie, car il s'agit d'une des crises de déplacement les plus négligées d'Afrique, qui touche directement ou indirectement plusieurs pays partenaires du Processus de Rabat.



Profil des participants aux réunions thématiques de 2015 à 2018 (en pourcentage)



Par ailleurs, la participation **d'experts « nationaux »** (experts ayant un profil technique qui correspond aux enjeux de la réunion et qui ont été sélectionnés par les points focaux nationaux pour y participer) a été faible. À titre d'exemple, à la réunion thématique portant sur la traite des êtres humains et le trafic des migrants qui a eu lieu à Porto en 2015, la majorité (55%) des participants avaient un profil non-technique.⁸

Il convient de noter que depuis le SOM de Ouagadougou en février 2019, **la participation des acteurs experts externes et experts nationaux aux réunions du Dialogue s'est accrue**, comme le montrent les chiffres ci-dessous :

- 66 % des personnes ayant participé à la réunion thématique de juillet 2019 à Madrid avaient un profil technique et travaillaient quotidiennement sur la gestion des frontières ;
- 57 % des personnes ayant participé à la réunion thématique d'octobre 2018 à Paris avaient un profil technique et étaient spécialisés sur la question des causes profondes de la migration ;
- 55 % des participants à l'atelier technique d'Abuja en novembre 2019 étaient des experts externes et nationaux travaillant sur la question des transferts de fonds de la diaspora.

Le fait de réunir à la fois **des experts externes (issus du secteur privé et public)** et des représentants des pays et organisations partenaires du Processus de Rabat a contribué de manière significative à la fois à enrichir la qualité des échanges, à créer un vivier d'experts thématiques qualifiés sur les questions liées au Plan d'action de Marrakech et à dynamiser le Dialogue. Il est a noté que les Points Focaux Nationaux ont joué un rôle important dans l'identification et la mobilisation des experts nationaux — parfois travaillant dans d'autres départements et ministères. L'intensification des échanges avec des experts dans le cadre du Dialogue sont grâce, en partie, à leurs efforts.

Pour l'atelier technique « Migrations internationales et développement » prévu le 19 octobre 2020, l'importance de la participation d'experts techniques du sujet a été rappelé dans l'invitation faite aux pays membres.

Il conviendrait de continuer dans cette voie et d'intensifier la recherche de profils techniques pour les réunions thématiques et techniques à venir. Les praticiens et techniciens sont en effet en mesure d'apporter leur expertise lors des réunions et de contribuer à renforcer la pertinence des discussions et des recommandations.



R1 Dynamiser la gouvernance du Dialogue

Rôle du CoPil

Organe stratégique et permanent du Processus de Rabat, le Comité prépare les orientations politiques, stimule le travail et la coopération au sein du Dialogue et fait un suivi de la bonne mise en œuvre des programmes de coopération pluriannuels préparés lors des réunions des fonctionnaires de haut niveau et adoptés lors des conférences ministérielles.

Rôle du SOM

Organe stratégique et décisionnel du Processus de Rabat. Le SOM analyse, discute et approuve les orientations politiques et opérationnelles proposées par le CoPiL. Tout partenaire du Processus de Rabat peut transmettre de l'information et soumettre des suggestions et des idées à un membre du Comité de Pilotage, de la Présidence ou au Secrétariat.

Présidence

Elle a une durée de mandat d'une année¹⁰ et respecte l'alternance géographique. Elle exerce des fonctions d'ordre représentatif et stimule la dynamique politique du dialogue au-delà des activités opérationnelles. La Présidence du CoPil peut s'effectuer sur un modèle tripartite (troïka) en associant la Présidence sortante et la future Présidence.

Recommandation

Une ouverture des candidatures pour la Présidence hors du CoPil pourrait être envisagée dans le cas où aucun candidat ne se présente au sein du CoPil. Une telle opportunité permettrait de stimuler la dynamique politique du Processus et de lui donner une nouvelle impulsion. Le modèle de présidence tripartite (troïka) pourrait être conservé pour accompagner les nouveaux pays et leur prodiquer des conseils.

⁸ C'est-à-dire qu'ils étaient issus du corps diplomatique ou qu'ils avaient un profil de fonctionnaire de haut niveau.

^{9 73} personnes ont participé à l'atelier, dont 41 qui représentaient les gouvernements des pays partenaires du Dialogue, 12 qui représentaient les organisations partenaires du Dialogue et 20 experts techniques externes.

¹⁰ La durée de la présidence peut néanmoins être flexible, tenant compte des priorités calendaires du Dialogue

R2 | Améliorer la diffusion des recommandations et des pratiques au sein des pays partenaires

Le suivi des conclusions et des recommandations des réunions thématiques et techniques est nécessaire pour contribuer à des résultats tangibles, faciliter les processus décisionnels et influencer l'élaboration des politiques.

Réactions des participants

Bien que les partenaires du Processus de Rabat se soient déclarés satisfaits de la qualité et du contenu des réunions thématiques et techniques, beaucoup estiment que le suivi concret de ces réunions reste faible.

Le rôle clé des Point Focaux Nationaux

• S'assurer que les messages clés et les résultats produits dans le cadre du Processus de Rabat sont transmis à l'ensemble des acteurs nationaux concernés.

Mesures prises par le Secrétariat à cet égard

- Consultations menées par le Secrétariat avec les PFN sur ces questions par le biais d'enquêtes ou de questionnaires. Le Secrétariat a l'intention de poursuivre dans cette voie.
- Emploi des différents canaux de communication comme un espace privé intégré au site Internet du Processus de Rabat, sur lequel les PFN peuvent accéder à tous les documents pertinents issus des réunions du Dialogue.

Recommandation

Proposer un suivi actif des recommandations élaborées dans le cadre des activités du dialogue.

R3 | Continuer à développer les synergies avec les autres processus régionaux et parties prenantes

Le Processus de Rabat coopère aujourd'hui avec d'autres processus et enceintes régionaux. Cette démarche de dialogue doit être poursuivie afin d'assurer une approche globale de la migration. L'échange de bonnes pratiques entre processus sur la migration permet en effet d'enrichir constamment le dialogue et de développer de nouvelles pratiques et activités.

Coopération avec le Processus de Khartoum et le cadre de la Valette

Depuis le Sommet de la Valette sur les migrations en novembre 2015 à Malte, le Processus de Rabat et le Processus de Khartoum collaborent étroitement pour assurer le suivi de la mise en œuvre du PACV, visant à renforcer la coopération sur la migration et la mobilité de deux côtés de la Méditerranée. Des activités conjointes ont été organisées à plusieurs reprises comme lors de la de réunion thématique trilatérale sur les mineurs non accompagnés, organisée entre l'Initiative Union Africaine Corne de l'Afrique, le Processus de Khartoum et le Processus de Rabat, les 8 et 9 novembre 2017 à Louxor Ces activités conjointes pourraient être systématisées.

Échanges et contacts étroits avec le Processus de Prague et le Processus de Budapest (Secrétariat assuré par l'ICMPD)

Des échanges réguliers entre les Secrétariats ont lieu afin d'assurer la fertilisation croisée des idées et des pratiques mais aussi garantir une cohérence de calendrier et d'activités (éviter les duplications).

Coopération avec des organisations régionales

L'UE et la CEDEAO sont des partenaires du Processus de Rabat et membres du Comité de Pilotage. L'UE finance le Processus de Rabat. Les partenaires ont soulevé à plusieurs reprises la valeur ajoutée d'inviter occasionnellement ou de manière plus régulière d'autres Communautés Economiques Régionales, comme la CEEAC (Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale) ou de se rapprocher de l'Union Africaine (partenaire du Processus de Khartoum).

Coopération avec les Organisations Internationales

Compte tenu de la nature spécialisée et parfois technique des réunions thématiques organisées au cours de la période de référence, les organisations internationales ont été régulièrement associées aux phases de préparation et de conceptualisation de ces réunions mais également aux réunions, grâce à la participation d'experts compétents. L'atelier collaboratif conjoint sur le trafic de migrants d'octobre 2019 à Abidjan a été l'occasion de collaborer avec les partenaires de la Déclaration de Niamey dont le Secrétariat est assuré par l'ONUDC. Cet atelier a permis de créer des synergies entre le PR et la Déclaration de Niamey, qui réunit 18 Etats membres du PR et dont l'objectif est de renforcer la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains.

Echanges avec le Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD)

Sur la base des priorités de la Présidence des Emirats Arabes Unis (EAU) visant à favoriser les synergies entre le FMMD et les processus consultatifs régionaux (PCR) et de l'intérêt exprimé par la suite, la valeur ajoutée et les modalités de collaboration entre le Processus de Rabat et le FMMD ont été discutés lors de la réunion du COPIL de février 2020. Parmi les options explorées, on peut noter la diffusion d'études, de rapports et de produits de connaissance du Processus de Rabat lors d'événements organisés par le FMMD.

Enfin, l'invitation faite à des **pays non-partenaires du Processus de Rabat** lors de certaines réunions pour apprendre des pratiques développées dans des régions en dehors du continent africain fut un succès. A titre d'exemple, la réunion sur la gestion des frontières à Madrid a permis à des représentants du Liban de se joindre aux partenaires pour partager leur expérience sur cette thématique. Ce type d'invitation à des pays extérieurs pourrait être encouragé.

R4 | Renforcer l'interaction du Dialogue avec les villes et les autorités locales

La Déclaration politique de Marrakech a approuvé, comme l'une de ses priorités transversales, une « approche inclusive et multipartite » de la gestion des migrations.

Objectif

S'engager à créer progressivement dans les années à venir des échanges techniques et d'expertise pour les villes et les autorités locales au sein du Dialogue. Cela lui permettrait de démontrer sa capacité à être un Dialogue inclusif et souple, capable de s'adapter aux circonstances et aux évolutions.

Exemples

Un panel sur la migration et l'urbanisme organisé lors de la réunion thématique sur les causes profondes de la migration mentionnée ci-dessus a permis des échanges fructueux sur ce sujet. Dans les recommandations finales de la réunion, les partenaires ont décidé de créer des politiques urbaines durables et d'inclure les acteurs locaux dans les questions de migration en les associant notamment aux discussions sur la gouvernance des migrations.

Valeur ajoutée de cet engagement

- Une gouvernance migratoire à plusieurs niveaux.
- Cette ouverture contribuerait à encourager la consultation et la coordination entre les gouvernements nationaux partenaires du Processus de Rabat et leurs villes et partenaires locaux.

Approche

Cette ouverture se fera par l'interaction avec les villes et les autorités locales en tant que partenaires opérationnels et techniques du Processus de Rabat, plutôt qu'en tant que partenaires politiques. Cela impliquera une interaction/ des échanges sur une base ponctuelle, et sur des questions ou des thèmes d'intérêt commun. Afin d'explorer les options possibles, un atelier technique sur l'inclusion des villes et des autorités locales dans la gestion des migrations a été prévu dans le cadre de la présidence française du Processus de Rabat. Il a été repoussé au premier semestre 2021 et se tiendra en France sous Présidence africaine.

Résultats escomptés

- Mieux comprendre les besoins et l'expérience des autorités locales;
- Bénéficier des connaissances des autorités locales quant à la mise en œuvre de législations et de politiques migratoires au niveau local (ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas);
- Renforcer la coordination entre les niveaux local et national.

R5 | Continuer à organiser des évènements sous régionaux

Objectif

Répondre à la priorité transversale de la Déclaration politique de Marrakech visant à adopter une approche régionale et encourager des consultations ciblées suivant une logique de routes migratoires.

Format

Fournir un cadre de consultation et d'échange entre un ensemble restreint de pays participant au Dialogue (par exemple, des pays d'une région, d'une sous-région ou d'une zone spécifique du Dialogue) afin d'aborder des thèmes prioritaires communs. Ce format de réunion pourrait se dérouler avant les réunions thématiques ou en parallèle. Une expertise interrégionale pourrait entre envisagée (échange régional entre pairs) et les Communautés Économiques Régionales pourraient jouer un rôle spécifique.

Exemple

Échange d'expériences avec les 18 États signataires de la Déclaration de Niamey, organisée en coopération avec l'ONUDC (voir détails ci-dessus), a permis aux pays du Processus de Rabat non-membres de l'Initiative de Niamey de prendre connaissance des actions qui sont conduites par ces pays en matière de lutte contre le trafic de migrants et de pouvoir s'en inspirer.

Impact

Avantages:

- Discussions ciblées à l'échelle sous régionale. Haute valeur ajoutée du format et possibilité de cibler des pays concernés par une/plusieurs routes migratoires.
- Mobilisation du réseau d'experts sous régional avec possibilité de l'appuyer et le renforcer.
- Possibilité de créer et déployer des groupes de travail sous régionaux à long terme.

Limites:

• Il est nécessaire que les résultats de telles activités - réalisées à l'échelle sous régionale - soient partagés avec l'ensemble des partenaires et alimentent le dialogue politique au sens large.

R6 | Élaborer des scénarii pour éclairer la prise de décision sur les migrations et mieux se préparer aux crises

Un partenariat a été initié en octobre 2018 avec le Centre des Migrations Mixtes¹¹ (Mixed Migration Center - MMC¹²) qui propose des analyses indépendantes et de haute qualité sur les migrations mixtes.

- 11 Migrations mixtes: mouvements transfrontaliers de personnes, comprenant à la fois les réfugiés fuyant les persécutions et les conflit4s victimes de la traite et les personnes à la recherche d'une vie meilleure et de meilleures opportunités. Motivées par une multiplicité de facteurs, les personnes en flux mixtes ont des statuts juridiques différents ainsi qu'une variété de vulnérabilités (définition du MMC).
- 12 Le MMC fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC), par lequel il est régi. Le Centre joue un rôle de source indépendante de données, de recherche, d'analyse et d'élaboration de politiques.

Premier exercice pilote « Analyse des futures migrations mixtes en 2030 en Afrique de l'Ouest et du Nord » – Atelier, Abidjan (Côte d'Ivoire), 24 octobre 2019, par la suite répliqué dans le cadre du Processus de Khartoum en mars 2020 sous la Présidence des Pays-Bas.

Objectif

tester un nouvel outil pour la prise de décision sur la migration et donner un aperçu du processus d'élaboration de scénarii pour mieux anticiper le changement et s'engager dans une planification plus efficace et durable de la migration mixte.

Résultat

un compte rendu incluant plusieurs **matrices de scénarii** sur les futurs moteurs et résultats des migrations mixtes.

Objectif de ce partenariat

Travailler ensemble à l'élaboration de scénarii¹³ régionaux avec un format approprié réunissant les conditions requises pour la bonne réussite d'un tel exercice..

Valeur ajoutée de cette approche

- Disposer d'outils nécessaires pour réfléchir de manière critique à l'avenir afin de mieux anticiper les changements, d'identifier les points faibles et de s'engager dans une planification et un dialogue plus efficace et durable.
- Travailler à partir de données quantitatives et qualitatives collectées sur le terrain par le MMC à travers des projets de collecte de données, tel que le 4MI.¹⁴

R7 | Prioriser et opérationnaliser les actions grâce aux « pays référents »



¹³ Les scénarii (distincts des prédictions ou des prévisions) sont des représentations détaillées de ce que pourraient être les principaux moteurs et schémas régionaux de migration future. De nombreux facteurs influencent les aspirations, les capacités et les décisions des personnes à émigrer, et ce processus identifie et examine une grande variété de facteurs incertains et parfois des déclencheurs inattendus.

¹⁴ Dans le cadre de l'Initiative du mécanisme de surveillance des migrations mixtes (4Mi), 120 observateurs recueillent des données sur les migrations mixtes dans plus de 20 pays à travers 8 routes migratoires dans le monde, menant chaque année plus de 10 000 entretiens approfondis avec des réfugiés et des migrants en déplacement. 4Mi est un élément clé de la recherche, de l'analyse et de l'engagement politique de MMC et est de plus en plus utilisé par un large éventail de partenaires

Introduction du système des pays référents

SOM de Ouagadougou en 2019.

Objectif

garantir un meilleur suivi de la mise en œuvre de chaque domaine du Plan d'action de Marrakech.

Fonctionnement

Les « pays référents » contribuent à la coordination générale des activités liées à leurs domaines respectifs, partagent les enseignements tirés et les meilleures pratiques avec les partenaires du Processus de Rabat, facilitent l'expertise et l'information pour les futures activités du Dialogue, encouragent l'identification des actions où les besoins sont exprimés et veillent à ce que les priorités qui n'ont pas encore été abordées le soient de manière adéquate.

Consultations

Les « pays référents » échangent régulièrement avec la gouvernance du Processus de Rabat, c'est-à-dire le Comité de pilotage, la présidence du Dialogue et le Secrétariat. Ce système de « pays référents » renforce le caractère intergouvernemental du Dialogue.

Résultats

Les « pays référents » élaborent et présentent une feuille de route en amont et une feuille de bilan en aval.

Jusqu'à présent, plusieurs pays partenaires du Processus de Rabat se sont portés volontaires pour être des pays référents :

Domaine 1	Nigéria	Confirmé	\odot
Domaine 2	Cabo Verde, Portugal, et (Maroc)	Confirmé	
Domaine 3	Suisse	Confirmé	\odot
Domaine 4	Côte d'Ivoire, Espagne, Niger et (Burkina Faso)	Confirmé	\odot
Domaine 5	Cameroun et Togo	Confirmé	\odot

R8 | Poursuivre la mise en œuvre d'outils de dynamisation du Dialogue : la labellisation et le laboratoire d'idées

Le système de labellisation

Approche

Un système de labellisation des initiatives menées et/ou financées par les partenaires du Processus de Rabat au niveau national, qui contribuent directement à la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech, a été lancé lors du SOM de Ouagadougou. Le système de labellisation est l'un des piliers du mécanisme d'engagement du Dialogue, grâce auquel les partenaires du Processus de Rabat peuvent s'engager, sur une base volontaire, à soutenir la mise en œuvre d'une ou plusieurs des 23 actions du Plan d'action de Marrakech.

Les projets bilatéraux, multilatéraux ou régionaux ainsi que les réunions/événements peuvent être labellisés comme « projets du Processus de Rabat. »

Objectifs

- Contribuer à la mise en œuvre générale du Plan d'action de Marrakech;
- Apporter une visibilité nouvelle à des actions nationales qui rentrent dans le périmètre du Dialogue;
- Améliorer le partage des bonnes pratiques entre les partenaires du Dialogue, qui peuvent ainsi alimenter l'élaboration de leurs politiques, leur planification et la mise en œuvre de projets.
- Recourir aux canaux de communication établis par le Processus de Rabat pour partager les résultats et les conclusions des projets labellisés à la fois lors des réunions (techniques et politiques) du Processus de Rabat et au sein du réseau des partenaires du Dialogue;
- Possibilités élargies pour des partenariats stratégiques avec des Organisations Internationales (préparation conjointe et étroite sur des évènements labellisés).

Exemple

Atelier migration et développement labellisé « Processus de Rabat » : cet atelier (prévu le 19 octobre 2020 à Paris et reprogrammé pour le premier trimestre 2021), est organisé et financé par la France (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), avec le soutien du Secrétariat. L'intérêt de ce type d'événement labellisé est à la fois de soutenir la mise en œuvre d'actions concrètes du Plan d'action de Marrakech (en l'occurrence l'action 5 du PA) et de contribuer à la durabilité et à la pérennité du Dialogue.

Pistes d'action

Plusieurs pays ont exprimé leur intérêt pour des initiatives portant le label du Processus de Rabat, comme la France avec l'organisation de cet atelier.

Le laboratoire d'idées

Approche

Une nouvelle fonctionnalité intitulée « laboratoire d'idées » a été créée dans la partie privée du site Internet du Processus de Rabat, uniquement accessible aux Points focaux.

Objectif

servir d'outil d'échanges entre les Points focaux du Dialogue et soutenir les activités prévues pour la mise en œuvre des différents domaines du Plan d'action de Marrakech. Grâce au laboratoire d'idées, les partenaires du Processus de Rabat peuvent également soumettre leurs demandes spécifiques d'assistance technique et financière en vue d'échanger avec d'autres partenaires du Dialogue sur les possibilités de collaboration.

Pistes d'action

Jusqu'à présent, trois propositions de projets ont été soumises à travers le laboratoire d'idées par la Côte d'Ivoire (réalisation d'une cartographie de la diaspora ivoirienne), le Gabon (projet pilote de développement de l'entrepreneuriat agricole des jeunes) et le Mali (soutien à l'organisation du forum de la diaspora malienne).

Recommandation

Un usage plus régulier de cette plateforme pourrait être envisagé à l'avenir afin de soutenir les pays du Processus de Rabat qui souhaitent mettre en place des initiatives sur le plan national ou régional.

À cette fin, il semble essentiel de promouvoir davantage l'utilisation du laboratoire d'idées auprès des Points focaux. Les notifications par courrier électronique pourraient être un outil efficace pour communiquer les dernières activités du laboratoire d'idées aux Points focaux et dynamiser la plateforme. En outre, des contributions simplifiées par courrier électronique permettraient de réduire les barrières à son usage. Le laboratoire d'idées pourrait également servir de point d'accès privilégié aux ressources les plus essentielles produites par le Processus de Rabat, telles que les conclusions des réunions.

R9 | Continuer de développer des outils de collecte, d'analyse et de partage des données adaptés aux besoins des pays partenaires

Il convient de rappeler que la collecte, l'analyse et le partage de données désagrégées constitue l'une des priorités transversales du Plan d'action de Marrakech : « parmi les activités envisagées, les partenaires s'efforceront d'identifier les initiatives et études existantes, de partager les données sur les migrations et entreprendront, si nécessaire, des études spécifiques à des fins opérationnelles au niveau national ou régional. »

Proposition

Cette priorité pourrait être intégrée dans le Dialogue en renforçant la collaboration avec les instituts/ organisations actifs dans la collecte et l'analyse de données dans la région du Processus de Rabat. Cette collaboration pourrait prendre la forme de partenariats formels, débouchant sur les types de produits de connaissance suivants : a) notes d'information à l'intention des partenaires, y compris des analyses de

Bilan de la mise en œuvre du Programme de Marrakech (2018-2020) et perspectives futures

Encadré 5

Étude « Immobilité sociale versus mobilité sociale : Les causes profondes de l'émigration internationale » réalisée par Nelly Robin (IRD)

Approche qualitative basée sur deux techniques d'enquêtes : 1) entretiens individuels (8 au Sénégal et 4 en Italie) et 2) focus groupes (8 groupes, 160 enquêtes, 4 sites au Sénégal et 3 groupes, 25 enquêtes, 2 sites en Italie).

Objectif

se pencher sur les causes de l'émigration en se plaçant du point de vue des premiers acteurs de la migration : les candidats au départ, les migrants et leurs familles.

In mobilities sociale The social soc

Principales conclusions

ce sont moins les inégalités entre le Sud et le Nord que l'inégalité des chances et le sentiment d'immobilité et d'injustice sociale dans le pays d'origine qui expliquent l'émigration.

Lien vers l'étude : ici

données récentes sur les migrations ; b) expertise, sous forme d'interventions lors de réunions thématiques ou autres activités ; c) recherches spécifiques et production de données pour orienter le Dialogue.

Résultats

L'accès aux données fiables et pertinentes et l'effort de capitalisation de l'information et de la connaissance sur un thème donné permettront non seulement de mieux éclairer le Dialogue, mais serviront également de base plus solide pour l'élaboration des recommandations politiques et techniques. Une meilleure attention portée à la collecte et à l'analyse des données (souvent sous une forme de cartographie ou d'évaluation des besoins et des connaissances) renforcera la pertinence du Dialogue et permettra aux acteurs d'être constamment informés des développements qui interviennent dans le contexte de la migration. Les partenaires seront donc plus à même d'établir des tendances, des scénarii et des cadres de prévision afin d'identifier les lacunes existantes et les besoins en matière d'élaboration des politiques et d'anticiper les lacunes et les besoins futurs.

Évaluation des lacunes, des besoins et des pratiques transférables en matière de traite des êtres humains

Dans l'action 19 du Plan d'action de Marrakech, les partenaires se sont engagés à « formuler des réponses concrètes concernant la protection et l'assistance aux personnes touchées par le trafic illicite et aux victimes de la traite des êtres humains (...) et à promouvoir leur inclusion dans les initiatives et politiques nationales, régionales et sous régionales. » Pour donner effet à cette action, et en réponse à une demande concrète des partenaires lors du SOM de février 2019 à Ouagadougou, une évaluation des lacunes, des besoins et des pratiques transférables a été effectuée sous la coordination du Secrétariat. L'évaluation fournit une analyse complète, basée sur des initiatives en matière de lutte contre la traite des êtres humains et inclut une boîte à outils de pratiques pouvant être reproduites/transférées d'une région ou d'un pays du Processus de Rabat à un autre. La méthodologie comprend des recherches documentaires, des questionnaires écrits, des entretiens et des réunions de consultation avec les principales parties prenantes dans la sous-région, notamment les points focaux de la CEDEAO sur la traite et les Points focaux du Processus de Rabat.

R10 | Envisager le développement d'outils virtuels

La crise du COVID-19 invite à réfléchir à des solutions virtuelles utiles aux partenaires du Dialogue. Tout en prenant en compte les limites de connectivité et de difficultés à réunir une soixantaine de partenaires provenant de 4 régions géographiques, ces activités en ligne permettraient d'accroître également la participation de la société civile ou d'autres acteurs externes au Processus de Rabat et de réduire les coûts de participation liés à l'organisation des réunions du Dialoque.

Synthèse des recommandations

Le tableau ci-dessous recense les 10 recommandations émises dans le cadre de ce rapport. Ces dernières portent à la fois sur l'organisation et la gouvernance du Processus de Rabat mais également sur les actions à entreprendre pour continuer d'opérationnaliser le Dialogue, d'éclairer la prise de décision et de s'adapter au contexte des migrations, en constante évolution.

Encadré 7

Solutions virtuelles envisagées dans le cadre du Dialogue

- 1. Projeter des vidéos pré-enregistrées ou permettre aux experts/participants de s'exprimer en direct lors des réunions à travers un système de vidéo-conférence ;
- 2. Mettre à disposition des partenaires du Processus de Rabat des formations en ligne de l'ICMPD (e-course). Actuellement, les activités du Processus de Rabat ne comportent pas de volet de formation spécifique. Sur la base des besoins identifiés, les réunions/activités du Dialogue pourraient servir à promouvoir la formation continue des administrations nationales sur les questions de migration grâce aux formations en ligne de l'ICMPD;
- 3. Organiser des webinaires pour faciliter l'échange de pratiques entre des groupes restreints de pays (approche sous-régionale) afin de discuter de questions de migration spécifiques ou de sujets sensibles ;
- 4. Organiser des séminaires thématiques en ligne animés par des experts. De tels séminaires en ligne seraient principalement destinés aux agents techniques des administrations nationales concernées.
- 5. Développer des événements en ligne afin d'inclure les autorités locales.

R1. Dynamiser la gouvernance du Dialogue

Envisager l'ouverture des candidatures pour la Présidence hors du CoPil dans le cas où aucun candidat ne se présente au sein du CoPil.

R2. Améliorer la diffusion des recommandations et des pratiques au sein des pays partenaires

Diffuser les conclusions et recommandations des réunions thématiques et techniques par différents canaux.

R3. Continuer à développer les synergies avec les autres processus régionaux et parties prenantes

Consolider la coopération avec d'autres processus et enceintes régionaux afin d'enrichir le dialogue, de développer de nouvelles pratiques et activités et d'assurer une approche globale de la migration.

R4. Renforcer l'interaction du Dialogue avec les villes et les autorités locales

Encourager la souplesse et la capacité du dialogue de s'adapter aux circonstances et aux évolutions en s'engagent à créer progressivement un espace pour les villes et les autorités locales au sein du PR.

R5. Continuer à organiser des évènements sous régionaux

Encourager d'avantage une approche régionale et des consultations ciblées suivant une logique de routes migratoires.

R6. Élaborer des scénarii pour éclairer la prise de décision sur les migrations et mieux se préparer aux crises

Travailler sur l'élaboration de scénarii régionaux à partir de données quantitatives et qualitatives collectées sur le terrain, afin de mieux anticiper les changements, d'identifier les points faibles et de s'engager dans une planification et un dialogue plus efficace et durable

R7. Prioriser et opérationnaliser les actions grâce aux pays référents

Garantir un meilleur suivi de la mise en œuvre de chaque domaine du Plan d'action de Marrakech à travers le système de « pays référents » qui contribueront à la coordination générale des activités liées à leurs domaines respectifs.

R8. Poursuivre la mise en œuvre d'outils de dynamisation du Dialogue : la labellisation et le laboratoire d'idées

Soutenir la mise en œuvre d'une ou plusieurs des 23 actions du Plan d'action de Marrakech à travers le système de labellisation qui contribue à la pérennité financière/durabilité du Dialogue et l'usage plus régulier du « laboratoire d'idées » permettant d'assister les pays partenaire dans la mise en place des initiatives sur le plan national ou régional.

R9. Continuer de développer des outils de collecte, d'analyse et de partage des données adaptés aux besoins des pays partenaires

Renforcer la collaboration avec les instituts/organisations actifs dans la collecte et l'analyse de données dans la région du Processus de Rabat pour mieux éclairer le Dialogue, et fournir de base plus solide pour l'élaboration des recommandations politiques.

R10. Envisager le développement d'outils virtuels

Face aux exigences de la crise du COVID-19 et afin de réduire les coûts de participation liés à l'organisation des réunions du dialogue, envisager des solutions virtuelles, des activités en ligne

Col

Conclusion

Au cours de la période 2018-2020, le Processus de Rabat a mis en œuvre de nombreuses activités couvrant l'ensemble du spectre du Programme de Marrakech. Le Dialogue a également adopté des méthodes de travail de plus en plus opérationnelles grâce à l'identification de profils de participants adaptés aux enjeux des réunions et en élaborant des outils d'utilité pratique. Le Processus de Rabat a enfin confirmé son rôle moteur dans le suivi, la mise en œuvre et la mise à jour du PACV.

On ne peut toutefois ignorer que la crise sanitaire mondiale a eu un impact sur le programme d'activité et la fluidité des relations entre les Etats membres du Processus. Ce n'est qu'après la normalisation de la situation sanitaire que le Processus pourra reprendre son rythme normal de travail.

Plusieurs pistes d'action se dessinent pour permettre au Dialogue de continuer de jouer un rôle important dans la gouvernance de la migration entre l'UE et l'Afrique. Parmi celles-ci, on peut citer la nécessité de dynamiser la gouvernance du Dialogue, le développement de synergies et de collaboration avec l'ensemble des parties prenantes (notamment les villes et les collectivités locales), le renforcement de certaines actions (diffusion des bonnes pratiques, développement d'outils de collecte et d'analyse des données, organisation d'événements sous régionaux, développement d'outils virtuels, etc.)

Documents de référence

Documents produits par le Secrétariat du Processus de Rabat, en coordination avec les partenaires du Dialogue depuis mai 2018 jusqu'à présent

1 | Réunions politiques

- Comités de pilotage
 - Document avançant des options d'association au Comité de Pilotage
 - Document sur les propositions l'élargissement du Comité de Pilotage
 - Compte rendus et conclusions des Comités de Pilotage (Mai 2018, Juin 2018, Janvier 2019, Février 2019, Juin 2019, Novembre 2019, Février 2020)
 - Modalités opératoires du Comité de Pilotage
- Réunions des fonctionnaires de haut niveau (SOM)
 - Verbatim de la Conférence Ministérielle et SOM de Marrakech, mai 2018
 - Rapport d'analyse individuel du Processus de Rabat, JVAP SOM Addis Abeba Novembre 2018
 - Rapport du SOM de Ouagadougou, février 2019

2 | Réunions techniques/thématiques

- Conclusions et recommandations issues des réunions thématiques (Paris 2019, Madrid 2019, Abidjan 2019 et Abuja 2019)
- Rapports compilant les résultats des formulaires d'évaluation (Paris 2018, Madrid 2019, Abuja 2019)
- Note contextuelle préparatoire sur la réunion des causes profondes de la migration irrégulière
- Note conceptuelle sur l'atelier technique sur les transferts de fonds de la diaspora et le développement durable
- Note de cadrage sur l'atelier migration internationales et développement (réunion labellisée Processus de Rabat)
- Note conceptuelle sur l'atelier retour volontaire et réintégration

3 | Documents stratégiques

- Bilan de la mise en œuvre du programme de Rome 2015-2017
- Tableau comparatif du Plan d'Action de Marrakech avec le Pacte Mondial sur la migration analysant les priorités transversales et les domaines
- Rapport sur l'analyse de la participation aux réunions du Processus de Rabat de 2015-2019
- Document de réflexion préparé en amont du SOM de Ouagadougou de février 2019 sur le futur du Processus de Rabat
- Feuille de route de la présidence du Processus de Rabat : responsabilité et taches de la présidence du Dialogue

4 | Outils de connaissance

- Synthèse État de l'art étude sur les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat réalisé par l'Institut de la recherche pour le développement
- Note explicative sur l'étude analytique des causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat
- Infographie sur les causes profondes des déplacements forcés dans la crise du bassin du lac
 Tchad
- Recueil des bonnes pratiques sur l'engagement avec la diaspora dans la région du Processus de Rahat
- Rapport d'évaluation des lacunes, des besoins et des pratiques transférables en matière de lutte contre la traite des êtres humains dans les 15 Etats membres de la CEDEA et en Mauritanie
- Cartographie des politiques migration-développement dans le Processus de Rabat
- Questionnaire sur le retour volontaire et la réintégration

5 | Outils de suivi

- Calendrier des activités du Processus de Rabat (2018, 2019, 2020)

Bilan de la mise en œuvre du Programme de Marrakech (2018-2020) et perspectives futures

- Note conceptuelle sur la mise en œuvre de l'action 1 du Plan d'Action de Marrakech
- Note conceptuelle sur la mise en œuvre de l'action 19 du Plan d'Action de Marrakech
- Note sur le système de labellisation des initiatives contribuant à la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech
- Note visuelle sur le rôle des pays référents
- Note méthodologique et note conceptuelle sur l'approche avec les villes et les autorités locales
- Note sur le partenariat avec le MMC
- Documents récapitulant les résultats de l'atelier d'élaboration de scenarios sur la migration mixte en Afrique de l'Ouest en 2030 (exercice piloté par le MMC)

6 Outils de communication

- Communiqués de presse pour l'ensemble des réunions du Processus de Rabat
- Articles sur le site Internet pour l'ensemble des activités du Processus de Rabat entre Mai 2018 jusqu'à présent
- Brochure sur le programme de Marrakech 2018-2020
- Vidéos de la conférence de presse du SOM à Ouagadougou Février 2019
- Vidéo sur la réunion technique sur la gestion des frontières à Madrid, Juillet 2019
- Vidéo sur la passation de la présidence du Burkina Faso à la France
- Vidéos avec des experts thématiques au cours de l'atelier sur le transfert des fonds et le développement durable à Abuja, Novembre 2019
- Site Internet du Processus de Rabat : https://www.rabat-process.org/fr/

